

## Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

### Introduction

#### 1. Bienvenue

M. Frédéric Widmer, Vice-président de l'ASPA ouvre la séance à 17h05 h et, souhaite la bienvenue aux 82 membres présents. Il constate que l'assemblée a été convoquée selon les statuts et que le quorum est atteint pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

Il souhaite la bienvenue aux autorités communale, représentée par le président Marco Aymon ainsi que le chef de projet d'Anzère 2025, Olivier Foro.

## Excusés des autorités :

Gilles Praplan, TéléAnzère Alain Délétroz, Anzère Tourisme

#### Membres excusés:

Wirthner Clément et Rose-Marie, Omenetto Alessandro

### Excusés du comité:

Eric Troutot, Trésorier

### 2. Ordre du jour

Le comité propose les changements de l'ordre du jour suivant :

Pour le bon déroulement de la séance les points 5, 6, et 7 sont repoussés aux points 8,9 et 10 après la présentation « ANZERE 2025 ».

Points ajouté en plus :

- 7) Modifications des Statuts
- 13) Cotisation annuelle 2016

## L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### 2.1 Scrutateurs: Philippe Maillard

## 3. PV de l'assemblée ordinaire du 02.01.2015

Le PV a été publié sur notre site Internet <u>www.aspa-anzere</u>.

La lecture n'est pas demandée. Remerciements à Frédéric Widmer et Armande Rochat pour l'excellent travail.

# L'assemblée approuve le PV à l'unanimité.

### 4. Rapport d'activités 2015

En 2015, 4 «Stammtisch» ont été organisés avec succès.

- 04.04.2015 Bureau de l'Office de Tourisme,
- 06.06.2015 Restaurant Chez Heidi, Anzère
- 24.10.2015 Restaurant de la Poste, Anzère
- 19.12.1015 Carnotzet Eka cheminées SA, Anzère

Un grand remerciement aux différents organisateurs et à tous les restaurateurs pour l'accueil et les collations offertes.

La marche le long des bisses avec visite Musée des Bisses a été un grand succès. Les membres ont pu profiter des très grandes connaissances sur le sujet de notre guide Armande Rochat et découvrir des aspects inconnus de notre patrimoine. Un grand MERCI pour l'organisation de cette magnifique découverte.



# Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

Page 2

Pétanque au Boulodrome de Molignon

Une journée de pétanque dans le magnifique Boulodrome de Molignon a été programmée, mais faute de participants, elle n'a pas eu lieu.

- Le comité constate peu d'intérêt des membres pour des manifestations organisées par le comité, lesquelles ont été demandées par les membres lors de l'assemblée générale.
  - 4.1 L'ASPA est membre des organisations suivantes :
    - FVSR2 Fédération valaisanne des résidences secondaires
    - ARSS Alliance des Propriétaires de Résidences Secondaires de Suisse

L'assemblée discute le bilan de ces participations et est d'avis que L'ASPA doit rester membre de ces organisations faîtières cantonale et fédérale.

L'assemblée approuve le maintien de nos engagements à l'unanimité.

Dans la commission «Stratégie Touristique» ANZERE 2025 nous sommes représentées par notre Vice-président Frédéric Widmer. (Voir rapport sous 11.)

5. Situation des membres

Membres aux 02.12.2015 224 membres

Admissions et démissions

Démissions42 NON- paiementAdmissions53

### Membres aux 28.12.2015 270 membres

Il est demandé à chaque membre de vérifier son adresse mail sur les listes mise à disposition à l'entrée et les rend attentif au fait que TOUTES les informations sont distribuées par mail et sont en plus publiées sur notre site Internet.

http://www.aspa-anzere.ch / sous: ASPA/documents

6. Election du comité 2016 - 2017

Les membres du comité actuel sont en fin de mandat de 2 ans.

L'assemblée prend connaissance de la démission des membres suivants :

Erik Gangsted, président ; Eric Troutot, trésorier ; René Carrel, Membre adjoint ; René-Maurice Morand, Membre adjoint.

Le vice-président remercie les membres sortant pour leur travail et leur dévouement pour le bien de notre association.

Suite à la démission du président Erik Gangsted au cours du mandat, la fonction a été assurée en 2015 par le vice-président Frédéric Widmer. Le comité n'est aujourd'hui pas en mesure de proposer un candidat pour le poste de président.

### Statuts Article 8

L'Assemblée générale a le droit inaliénable, d'élire le Président parmi les membres du Comité.

En attendant de trouver le président, la fonction incombe au Vice-président Frédéric Widmer.



## Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

Page 3

Le comité propose les membres suivants pour le mandat 2016-2017: Armande Rochat, Blanka Halbgewachs, Joop Mullemeister, Gérald Stoller, Claude Blanc, Jean-Pierre Gremaud, Frédéric Widmer.

Les fonctions de chacun seront réparties parmi les membres du comité selon leurs possibilités et leurs desideratas lors de la première séance.

L'assemblée accorde le droit que le nouveau président soit désigné parmi les membres du comité en cours d'année.

Les vérificateurs des comptes :

Peter Pegoraro et Reinhard Halbgewachs

- Les membres proposés sont élus à l'unanimité.
  - 7. Modifications des statuts

Le comité propose la modification suivante :

- Actuel: Art. 1, 3,10 Association des propriétaires d'Anzère, d'Ayent et environs
- Nouveau: Art. 1, 3, 10 Association des propriétaires d'Anzère, Ayent, Arbaz et environs
- La modification des statuts est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité propose la modification suivante :

• Actuel: Art. 2 défendre les intérêts des propriétaires

• Nouveau: Art. 2 représenté au lieu de défendre les intérêts des propriétaires

- La modification des statuts est acceptée par 67 OUI, 14 NON et 1 abstention par l'assemblée.
  - 8. Rapport du trésorier au 30.09.2015 (Eric Troutot)

L'exercice 2015 a été bouclé par le trésorier, au 30 septembre 2015.

Le comité, avec l'aide des réviseurs, a dû reprendre la totalité de la comptabilité, afin de vous présenter des comptes conforme aux justificatifs et selon nos statuts.

Nous avons reçu 217 cotisations pour un total de CHF 10'850.00 Les dépenses s'élèvent à CHF 7'273.65 Le résultat au 30.09.2015 est de CHF 3'576.35

Les disponibilités au 30.09.2015 sont les suivantes :

Banque Cantonale de Valais Anzère CHF 14'049.00
Petit caisse du trésorier CHF 152.85
Disponibilités ASPA au 30.09.2015 CHF 14'201.85

- 9. Rapport des vérificateurs de compte : Peter Pegoraro et Reinhard Halbgewachs Peter Pegoraro nous lit le rapport de vérification et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que revus et présentés et de donner décharge au comité.
- 10. Approbation du compte et décharge du comité
- L'assemblée accepte les comptes par 79 OUI et 3 abstentions et donne décharges au comité.
- Pour la prochaine assemblée générale 2016 les comptes annuels sont envoyés aux membres avec la convocation, par le trésorier Gérald Stoller.



## Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

Page 4

## 11. Rapport des délégués du comité

Commission « stratégie touristique » ANZERE 2025

Frédéric Widmer, membre de la commission, trace en quelques mots le travail accompli et remercie les autorités communale pour la démarche de consultation entrepris. Les ateliers 1 et 2 ont montré l'intérêt de tous les acteurs touristique à trouver une solution équilibré pour tous.

De suite à l'assemblée une information publique sur cette nouvelle stratégie touristique est prévue par Anne-Sophie Fioretto, Directrice technique associée du bureau Pacte3F, lequel chapeaute les délibérations.

## 12. Présentation « **Anzère Tourisme SA** » par le chef de projet Olivier Foro.

Olivier Foro nous présente le projet, dans lequel l'ASPA à sa place comme acteur touristique représentant les propriétaires de chalet et d'appartement dans la station d'Anzère et dans les communes d'Ayent et d'Arbaz.

"Anzère Tourisme SA" propose une structure de Coopération Touristique adaptée à la situation d'Anzère et à ses partenaires pour se donner les moyens d'améliorer l'offre touristique d'Anzère. Les 10 partenaires de cette structure sont:

Commune d'Ayent et d'Arbaz, SD Anzère/Ayent et SD Arbaz, TéléAnzère SA, Anzère SPA & Wellness, Association des hébergeurs (agences, hôtels), Association des commerçants, ASPA Association des propriétaires d'Anzère, Ayent, Arbaz et environs, Fondation Place du Village.

## 12.1 Participation de l'ASPA au capital action

Une participation au capital d'action de 5% (CHF 10'000.00) assure à l'ASPA une représentation au sein du conseil d'administration.

- La participation de CHF 10'000.00 est approuvée par 81 OUI et 1 abstention par l'assemblée.
  - 13. Cotisation annuelle 2016

Selon les statuts art. 8 point 6 c'est l'assemblée qui fixe la cotisation pour l'année suivante.

Le comité propose les cotisations comme suit :

Cotisation annuelle 2016 CHF 50.00 par personne physique ou morale Finance d'entrée CHF 10.00 par inscription et personne

- Les cotisations et la finance d'entrée sont approuvées par 80 OUI, 1 NON et 1 abstention.
  - 14. Projets d'activités 2016

Le programme provisoire prévoit les activités suivantes :

- Stammtisch : février, avril, juillet, octobre, décembre Retrouvailles informelles des membres de l'association autour d'un verre
- > Fondation Pierre Arnaud, Lens (avril mai)

Visite quidée de l'exposition et repas gastronomique au Restaurant Indigo, Lens

- > Promenade au Bisse de Clavau (iuillet août)
  - Ayent en direction de Lens. Découverte de magnifiques vues panoramiques sur les Alpes. Pas de difficulté particulière.
- > **Pétanque** (août septembre)

Concours de pétanque (Coupe ASPA) avec grillades au Boulodrome de Molignon

- Musée du Vin, Sierre (octobre novembre)
  Balade 6 km sur sentier viticole, dégustations et repas raclette des fromages du Valais au Château Villa, Sierre
- Le programme d'activités est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.



# Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

Page 5

Le comité établie un calendrier des activités 2016 lors de la première séance et le publie de suite dans les NEWSLETTER et sur le site Internet.

## 15. Budget 2016

Le budget 2016, établi par le nouveau trésorier, Gerald Stoller, est basé sur celui de 2015 avec des recettes prévues de CHF 12'500.00 et des dépenses de CHF 17'500.00 dont une "découverte" de CHF 5'000.00.

L'investissement de CHF 10'000.00 pour le capital d'action « Anzère Tourisme SA » est fait à charge des disponibilités de CHF 14'841.85 à la banque cantonal du Valais.

## 16. Approbation du budget

Le budget 2016, avec un découvert de CHF 5'000.00, est approuvé à l'unanimité.

## 17. Reserve "conseil juridique"

Dans les comptes 2015 un don de CHF 1'000.00 en faveur de la FVSR2, pour la création d'une réserve "conseil juridique", a été comptabilisé.

Le comité propose que la mise en place d'un fond de réserve "conseil juridique" pour l'ASPA, avec une alimentation de CHF 5'000.00 par année soit annulé.

L'annulation est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

### 18. Divers

- Le président de la commune, Marco Aymon, informe l'assemblé sur les projets du CUBE et les démarches pour la mise à disposition des places de parc dans le garage sous la place du Village. Un vent de renouveau se fait sentir à Anzère avec l'ouverture de nouveaux commerces et les efforts fourni pour augmenter l'attractivité de la station.
  Il espère comme nous tous que le manque de neige soit comblé rapidement et souhaite de se revoir tous sur la place du village pour le passage à la nouvelle année.
- La prochaine assemblée générale est prévue le 28 décembre 2016, 17h00

A 18h35 le vice-président clos l'Assemblée et remercie les membres pour la confiance faite au comité et leur participation constructive à cette assemblée. Il remercie également les membres comité pour le travail fourni en 2015.

La conférence publique a pour thème :



Cette information publique est présentée par Anne-Sophie Fioretto, Directrice technique associée du bureau Pacte3F, lequel chapeaute les délibérations au sujet de cette nouvelle stratégie touristique. Monsieur Marco Aymon, président de la commune d'Ayent et Monsieur Vincent Rebstein, président de la commune d'Arbaz ont répondu aux questions des participants.

La présentation d'Anne-Sophie Fioretto est disponible sur notre site internet www.aspa-anzere.ch.



# Assemblée générale 2015 du 28.12.2015 Procès-verbal

A 19h45 le vice-président remercie les intervenants et invite l'Assemblée à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié en souhaitant la bonne année 2016 et bonne santé à tous.

La commune d'Ayent nous offre le vin de l'apéritif et l'ASPA le pain valaisan et le fromage d'Ayent.

Ce compte rendu à était accepté lors de l'assemblée générale du 28.12. 2016 avec les remarques suivantes :

-

Le président remercie l'auteur pour l'excellence de ce travail

Anzère, le 28.12. 2016

Pour le procès-verbal

Frédéric Widmer, vice -président